



Dates de passage

Diffusion sur **la Une (RTBF)** ➔ Samedi 11 décembre 2010 à 10h00
 Rediffusion sur **la Deux (RTBF)** ➔ Mercredi 15 décembre 2010 vers 23h30
 Rediffusion (extrait - 10') sur **la Une (RTBF)** ➔ Jeudi 23 décembre 2010 après JT dernière

Pour une pension légale renforcée

La question des pensions et de l'âge de la retraite sont en débat partout en Europe. La Belgique n'y échappera pas, même s'il faudra attendre la constitution d'un nouveau gouvernement pour que des décisions soient prises dans ce domaine.

Cette discussion se fera dans un contexte de déficit budgétaire de l'Etat évalué à 22 milliards €. Un déficit dû principalement à la crise financière et au renflouement des banques par l'Etat.

En ce qui concerne les pensions plus particulièrement, le débat se fera dans un contexte de vieillissement de la population. Mais, et on le dit trop peu souvent, notre pays voit ses richesses créées doubler tous les 40 ans...

Dans cette émission, Regards FGTB s'intéresse aux pensions du secteur privé et, pour cerner au mieux les enjeux, met en avant quelques éléments essentiels :

- Pourra-t-on payer nos pensions ?
- Faut-il travailler plus longtemps ?
- Quel doit être le montant minimum de la pension légale ?
- Le coût minimum d'un séjour dans une maison de repos étant de 1.200 €, comment peut-on vivre décemment avec moins de 1.000 € par mois ?
- Quelle confiance accorder à des systèmes de pension basés sur la capitalisation ?

La FGTB wallonne réaffirme avec force que **la priorité** doit être donnée à **la défense et à la promotion de la pension légale par répartition**. Elle formule des revendications pour améliorer le niveau de la **pension légale, actuelle et future** :

- Une pension légale équivalente à **75% du salaire moyen des 5 années** les mieux rémunérées de la carrière.
- Une **pension minimum** (carrière complète) au moins équivalente au **salaire minimum : 1.440€ bruts/mois**.
- **Un rattrapage** général des pensions pour combler le retard par rapport aux salaires.
- Une réelle **liaison** annuelle, automatique et structurelle à l'évolution des salaires.
- Ne pas toucher à **l'âge légal de la pension**, aux **pré-pensions** ni aux **périodes assimilées** !

La FGTB wallonne propose plusieurs pistes pour financer la revalorisation de la pension légale. A voir et à entendre dans l'émission Regards FGTB. ■



disponible au prix de 10€/dvd : daniel.wojtalik@cepag.be (02/ 506 83 96)

L'émission est visible sur www.fgtb-wallonne.be & www.contre-attaque.be

Cette émission est proposée par la FGTB wallonne & produite par le CEPAG
 Durée 28'30 • 2010

CEPAG • rue Haute 42 • 1000 Bruxelles • T 02/506 83 96 • F 02/502 08 28 • cepag@cepag.be